

AFFAIRE N° 10. - Aménagement de la Bretelle MOUFIA/BOIS DE NEFLES - Approbation de l'adjudication du 13 NOVEMBRE 1970.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 13 NOVEMBRE dernier a eu lieu l'ouverture des plis contenant les offres pour les travaux relatifs à l'aménagement de la Bretelle MOUFIA/BOIS DE NEFLES.

L'ENTREPRISE OULIA-FORT ayant offert d'exécuter les travaux aux conditions les plus avantageuses, a été déclarée adjudicataire pour un montant de VINGT MILLIONS CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE DIX FRANCS CFA (20 179 010 Frs CFA), toutes taxes comprises.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver le résultat de cette adjudication.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 901 - article 2 313-19 bis du budget de 1970.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*

*

*

Approuvé
Saint-Louis le 15 décembre 1970.
Bon Le Chef
Le Secrétaire Général
Signé : Ch. Kessler
Bon copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Vapeux